



DREAL GRAND-EST
Service Eau Biodiversité Paysage
14 Rue du Bataillon de Marche n°24
6700 STRASBOURG

Fait à la Rivière de Corps, le 18 octobre 2019

Objet : Demande de dérogation de capture (2019-2021) dans l'objectif de réaliser un diagnostic écologique complet pour l'élaboration d'un plan de gestion sur une prairie humide.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le document CERFA pour une demande de dérogation de capture d'espèces protégées pour la période 2020-2022.

La prairie humide de « L'étang », située sur la commune de Ruvigny et d'une superficie d'environ 6 hectares, possède à l'heure actuelle un fort potentiel écologique. En effet, lors de brèves visites sur le terrain en juin et août 2018, plusieurs espèces à intérêt patrimonial ont pu être aperçues comme le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) ou encore le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), inscrit aux annexes II et IV de la directive habitat faune flore et protégé au niveau français et européen. Peu valorisable économiquement et consciente des enjeux environnementaux actuels, la propriétaire des parcelles Mme Dupire a accepté de signer une convention de gestion avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, afin que cette dernière puisse élaborer un plan de gestion sur ces parcelles.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube possède donc en maîtrise d'usage environ 3 hectares de cette prairie humide pour une période minimale de dix ans. Notre objectif est de maintenir et conserver ce milieu prairial ouvert en restaurant à terme des actions de fauchage et de pâturage. Pour ce faire, nous souhaitons réaliser un diagnostic écologique floristique et faunistique le plus complet possible. Parmi les taxons que nous souhaitons inventorier, nous sollicitons auprès de vos services, une demande de dérogation de capture avec relâché direct pour les amphibiens, odonates et rhopalocères.

Cet inventaire s'inscrit dans un projet global de préservation et de valorisation d'une zone humide, écosystème aujourd'hui fortement menacé en France et à travers le monde. Ces recensements permettront ainsi d'établir les actions et les périodes de gestion les plus appropriées au cycle de vie des différentes espèces à intérêt patrimonial et/ou protégées et ainsi assurer leur maintien et bon développement au sein de cette prairie humide et milieux associés.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
C. MERCUZOT

Exemple des principales espèces à intérêt patrimonial aperçues lors d'une simple visite de la prairie humide



Figure 1 : Cuivré des marais



Figure 2 : Orchis incarnat



Figure 3 : Criquet ensanglanté

DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES
 *cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) : Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : Chemin de la Queue de la Pelle
 Commune : La RIVIERE-DE-CORPS
 Code postal : 10 440

Nature des activités : Association agréée au titre de la protection de la nature
 Gestion des milieux et des espèces- Inventaire faunistiques et floristiques

Qualification : Techniciens chargés des études environnementales et de la biodiversité

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

B.1. Liste des espèces d'amphibiens susceptibles d'être présentes sur le site d'étude :

	Nom scientifique	Quantité	Description (1)
	Nom commun		
Grenouilles brunes			
B1	<i>Rana temporaria</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille rousse		
B2	<i>Rana arvalis</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille des champs		
B3	<i>Rana dalmatina</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille agile		
"Grenouille vertes" <i>Pelophylax</i> sp.			
B4	<i>Pelophylax ridibundus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille rieuse		
B5	<i>Pelophylax lessonae</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille de Lessona		
B6	<i>Pelophylax esculentus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Grenouille verte (hybride)		
Les Crapauds			
B7	<i>Bufo bufo</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud commun		
B8	<i>Alyte obstetricans</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud accoucheur		
B9	<i>Bufo calamita</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Crapaud calamite		

Autres Anoures			
B10	<i>Pelodytes punctatus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Pélodyte ponctué		
B11	<i>Bombina variegata</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Sonneur à ventre jaune		
B12	<i>Hyla arborea</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Rainette verte		
Les Tritons			
B13	<i>Lissotriton helveticus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton palmé		
B14	<i>Lissotriton vulgaris</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton ponctué		
B15	<i>Triturus cristatus</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Triton crêté		
B16	<i>Ichthyosaura alpestris</i>		
	Triton alpestre		
Les salamandres			
B17	<i>Salamandra salamandra</i>	100	Juvéniles et Adultes Têtards
	Salamandre tachetée		
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			

B.2. Liste des espèces d'insectes protégées susceptibles d'être présentes sur le site d'étude :

Odonates			
	Nom scientifique	Quantité	Description (1)
	Nom commun		
B18	<i>Coenagrion mercuriale</i>	100	Imago/exuvie
	Agrion de mercure		
B19	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	100	Imago/exuvie
	Leucorrhine à large queue		
B20	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	100	Imago/exuvie
	Leucorrhine à gros thorax		
B21	<i>Oxygastra curtisii</i>	100	Imago/exuvie
	Cordulie à corps fin		
Rhopalocères			
B22	<i>Euphydryas aurinia</i>	100	Imago/exuvie
	Damier de la Succise		
B23	<i>Phengaris teleius</i>	100	Imago/exuvie
	Azuré de la sanguisorbe		
B24	<i>Phengaris alcon</i>	100	Imago/exuvie
	Protée		
B25	<i>Lopinga achine</i>	100	Imago/exuvie
	Bacchante		
B26	<i>Phengaris arion</i>	100	Imago/exuvie
	Azuré du Serpolet		
B27	<i>Euphydryas maturna</i>	100	Imago/exuvie
	Damier du Frêne		

B28	<i>Lycaena dispar</i>	100	Imago/exuvie
	Cuivré des marais		
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biometrique	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

La présente demande d'autorisation de capture d'amphibiens, d'odonates et de rhopalocères avec relâché immédiat s'intègre dans le cadre d'un diagnostic écologique faune-flore de la prairie humide de « L'étang », située sur la commune de Ruvigny dans l'Aube, en vue de l'élaboration d'un plan de gestion.

Suite sur papier libre (Voir le projet joint à ce formulaire)

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé

S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : Les amphibiens seront piégés dans un ampicaps pour une durée d'une nuit. Ils sont relâchés tôt le matin après qu'ils aient été identifiés et sexés. Pour la capture d'anoures avec une épuisette, les individus capturés seront mis dans une toile humidifiée le temps de l'inventaire, soit 30 minutes maximum. Ils sont ensuite relâchés à l'endroit prélevé.

S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges préciser : Ampicaps

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser : lampes torches et/ou frontales

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre. (Voir le projet joint à ce formulaire)

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des oeufs Préciser :

Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :

par pièges Préciser :

par capture et euthanasie Préciser :

par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : BTS GPN et MASTER
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser : Voir la suite sur le dossier joint à ce formulaire.
Autre formation	<input type="checkbox"/>	Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : Durant les périodes d'activités des animaux, notamment durant leur phase de reproduction (amphibiens/odonates/rhopalocères). Les relevés s'étaleront donc de mars à septembre, tout taxon confondu et ce, pour la période 2020 - 2022. Une prescription de 3 ans est donc souhaitée pour la demande de dérogation de captures d'espèces protégées.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Grand-Est	Cantons : Venduvre sur Barse
Départements : Aube	
Communes : Ruvigny	

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	Mesures contractuelle de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Lors des inventaires, les quelques captures avec relâchés immédiat n'ayant aucun impact sur l'état de conservation des espèces concernées par l'opération, aucune mesures d'accompagnement n'est à prévoir.
(Voir la suite sur le dossier joint à ce formulaire)

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : L'ensemble des inventaires fera l'objet d'une synthèse qui sera envoyé à la DREAL.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à : LA RIVIERE DE CORPS

Le : 18/10/2019

Signature du demandeur





Fédération départementale
des chasseurs de **L'AUBE**

Demande de dérogation pour la capture d'espèces
protégées lors d'un diagnostic écologique ayant
pour but l'élaboration du plan de gestion de la prairie
humide de « L'étang » à Ruvigny
Période 2020 -2022

DREAL Grand-Est



Décembre 2018

Chemin de la Queue de la Pelle – 10440 LA RIVIERE DE CORPS
Tél.03.25.71.51.11 -Fax 03.25.71.51.19 - Courriel :fdc10@fdc10.org
www.fdc10.org

Tout courrier doit être adressé sous forme impersonnelle à Monsieur le Président

REFERENCES DU DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET

- **Emplacement** : Commune de Ruvigny (10) – Lieu-dit « L'Etang »
- **Classement typologique CORINE Biotopes** : 37.2 Prairies humides eutrophes
- **Rédaction du dossier** : Cédric Bazin, technicien chargé des études et des dossiers « biodiversité »
Marion Delporte, service civique soutien aux études et dossiers « biodiversité »
- **Collaboration à la rédaction** : Service Technique de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube sous la direction de Bruno BAUDOUX, directeur
- **Crédits photos** : FDC 10 sauf mention contraire

Ce dossier est réalisé dans le cadre de la demande de dérogation au titre des espèces protégées.

A. Présentation de l'étude

Enjeux et finalité

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube et Mr BONNNEVIE Corentin, exploitant agricole sur la commune de Ruvigny, sont en collaboration étroite sur un projet global d'aménagement agricole de son exploitation depuis le printemps 2017. Depuis ces premiers échanges, une visite de terrain a été réalisée au printemps 2018 et une zone de prairies permanentes a suscité un intérêt commun pour les deux parties. En effet, il est question d'un espace prairial et fleuri, placé en fond de cuvette, agissant ainsi comme réceptacle des eaux pluviales, et traversé par un ru. Ces caractéristiques topographiques et hydrologiques augmentent considérablement le caractère humide de la zone ce qui contraint son exploitation et donc sa valorisation économique. A contrario, ces propriétés lui confèrent un fort potentiel écologique, qui a pu être fortifié à la vue des différentes espèces déjà observées (Cuivré des marais, Criquet ensanglanté, Orchis incarnat...).

De ce constat, une convention de gestion a été réalisée entre la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC 10) et la propriétaire des parcelles, afin de préserver et pérenniser cet habitat remarquable, aujourd'hui en forte régression aussi bien sur le territoire français que dans le monde. De cette convention, découle la réalisation d'un plan de gestion sur les dix prochaines années en faveur de ce milieu et des espèces floristiques et faunistiques qu'il abrite. Pour cela, un diagnostic complet de cette prairie humide doit-être réalisé afin de planifier les actions de gestion et les périodes d'intervention les mieux adaptées aux cycles biologiques des espèces remarquables présentes. Ce diagnostic se traduit donc par un inventaire, aussi complet que possible, de la biodiversité commune, patrimoniale et/ou protégée présente sur les parcelles conventionnées et dans un périmètre rapproché (bois, prairie humide, mésophile, etc).

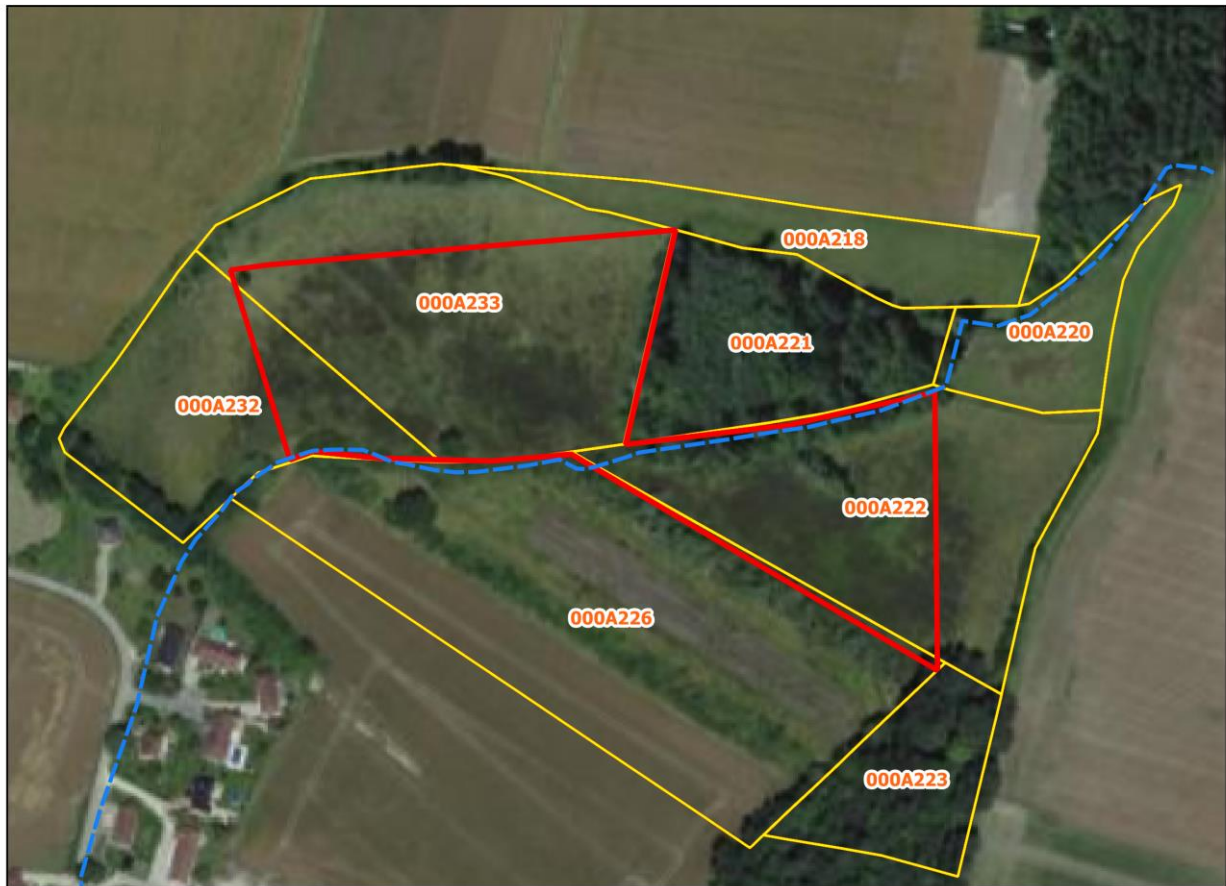
Présentation de la zone naturelle

Le site naturel de « L'étang » est une zone de prairie humide, d'environ cinq hectares, située sur la commune de Ruvigny. Cette prairie humide, anciennement pâturée, présente un intérêt paysager et écologique remarquable lié à l'hydromorphie du sol et à la gestion antérieure. Elle héberge, en effet, une faune et flore exceptionnelle avec l'Orchis Incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), le Machaon (*Papilio machaon*), le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) ou bien encore la Ruspolie à tête de cône (*Ruspolia nitidula*).




Suite à un arrêt de l'élevage, en 2015, cette prairie est désormais broyée sans exportation, lorsque les conditions climatiques sont favorables, ce qui contribue à enrichir la trophie du milieu. Une convention a donc été mise en place entre la propriétaire, l'exploitant agricole et la FDC 10 sur les parties les plus humides de cette prairie, afin d'y restaurer un régime de fauche tardive ou de pâturage favorable à cette biodiversité. La surface aujourd'hui sous conventionnement couvre environ trois hectares de prairies.

Prairie humide de "L'étang"

Délimitation du site sous conventionnement



Légende

-  Périmètre du site sous conventionnement
-  Parcelles cadastrales
-  Ru intermittent

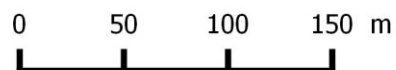
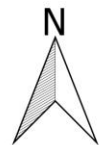
Fond de carte : BD Ortho 50 cm - IGN; 2016

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE

Agréée au titre de la protection de la nature

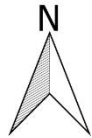


Carte 1 : Localisation du site sous conventionnement

Localisation de la prairie humide de "L'étang" sur fond de carte IGN - 1/25 000

Légende

 Périmètre sous conventionnement



0 250 500 m

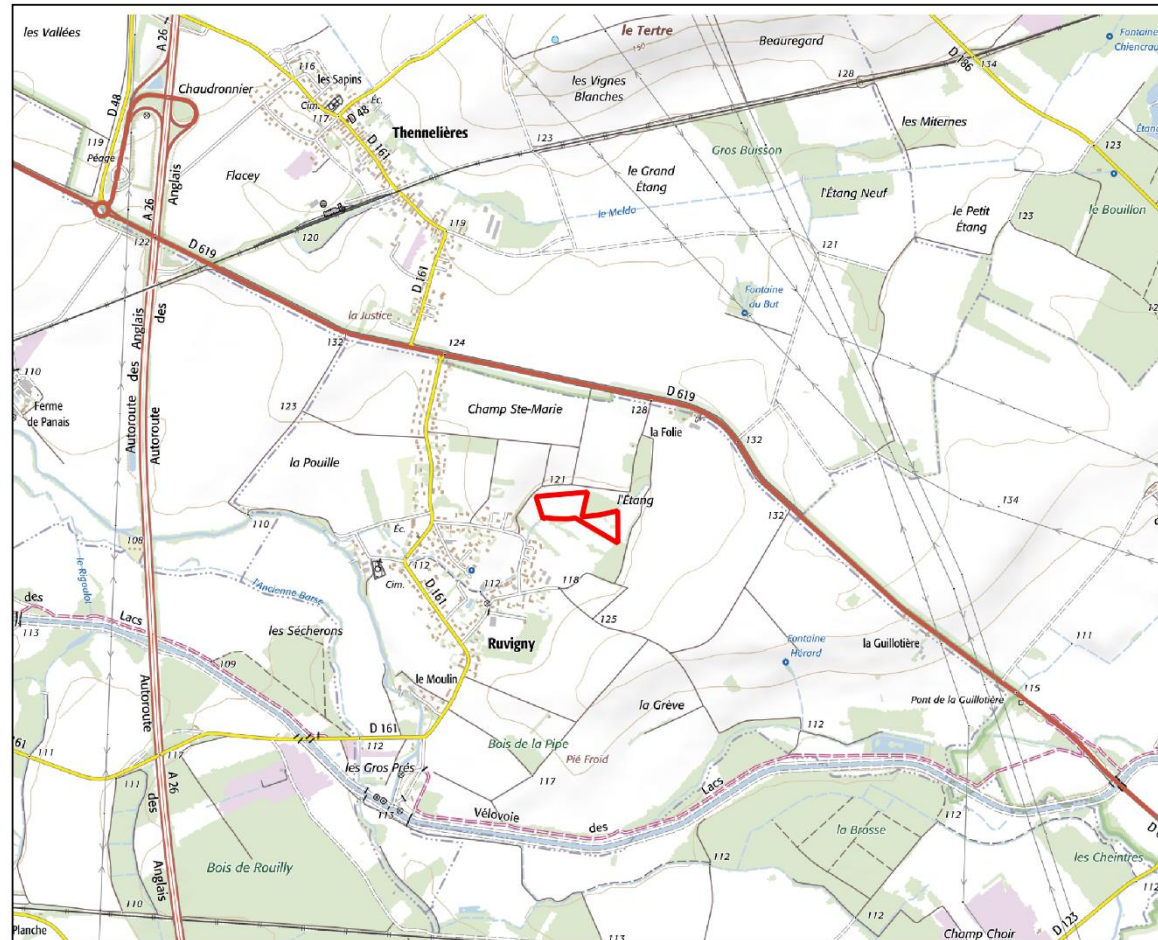
Fond de carte : Scan Express 25 - IGN; 2015

Fédération départementale



des chasseurs de L'AUBE

Agréée au titre de la protection de la nature



Carte 2 : Représentation de la prairie humide de "L'étang" sur fond de carte IGN au 1/25 000











Hormis, la convention passée avec la FDC 10, cet espace naturel n'est inclus dans aucun outil juridique de protection des espaces naturels, que ce soit sous forme d'inventaires (ZNIEFFs), ou de protection conventionnelle, réglementaire et/ou législative (Natura 2000, réserve naturelle, parc naturel, APPB, loi littoral...). Néanmoins, il fait partie intégrante de la zone RAMSAR « étangs de la Champagne Humide » et est entouré de nombreux sites reconnus pour leur intérêt écologique (ZNIEFFs, ZPS/ZSC, PNR de la Forêt d'Orient...). La préservation de cet îlot s'inscrit alors pleinement dans la trame verte et bleue en renforçant le principe de continuité écologique sous la forme d'un « pas japonais ».

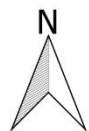
Tableau 1 : Présence des différents statuts environnementaux dans un rayon de 10 km autour du site

Statut environnemental	Dénomination
Zone RAMSAR	Étangs de la Champagne humide
ZICO	Lac de la forêt d'Orient
ZPS	Lac de la forêt d'Orient
	Marais de Villechétif
	Prairies de Courteranges
ZSC	Forêt d'Orient
	Marais de Villechétif
	Prairies de Courteranges
ZNIEFF 2	Forêts des bas-bois et autres milieux de Piney à Courteranges
	Forêt et lacs d'Orient
ZNIEFF 1	Prairies et bois entre Rouilly-Saint-Loup et Ruvigny
	Prairies de Montaulin
	Prairies de Courteranges
	Prairies des vallées de la Barse et de la Boderonne entre Courteranges et marolles-les-Bailly
	Marécage de l'ancien étang de prémolle a Lusigny-sur-Barse
	Bois et clairières marécageuses de Champigny à Laubressel
	Marais de Villechétif
	Clairières marécageuses du grand canal, de la Carpière et de l'emprunt à Dosches
	Prairies de Champ-Laurent et de Fontaine Cherue à l'ouest de Montreuil-sur-Barse
	Pelouses et anciennes carrières de Dosches et de Laubressel
	Réservoirs seine (lac d'Orient) et aube (lacs du Temple et Armance)

Statuts environnementaux à proximité
du site d'étude
Juin 2018

Légende

-  Prairie humide de Ruvigny
-  APPB
-  RNR "Prairies humides de Courteranges"
-  N2000 Zones Spéciales de Conservation
-  N2000 ZPS Lac de la forêt d'Orient
-  ZNIEFF 1
-  ZNIEFF 2
-  ZICO "Lac de la forêt d'Orient"
-  RAMSAR "Etangs de la Champagne humide"
-  PNR de la forêt d'Orient

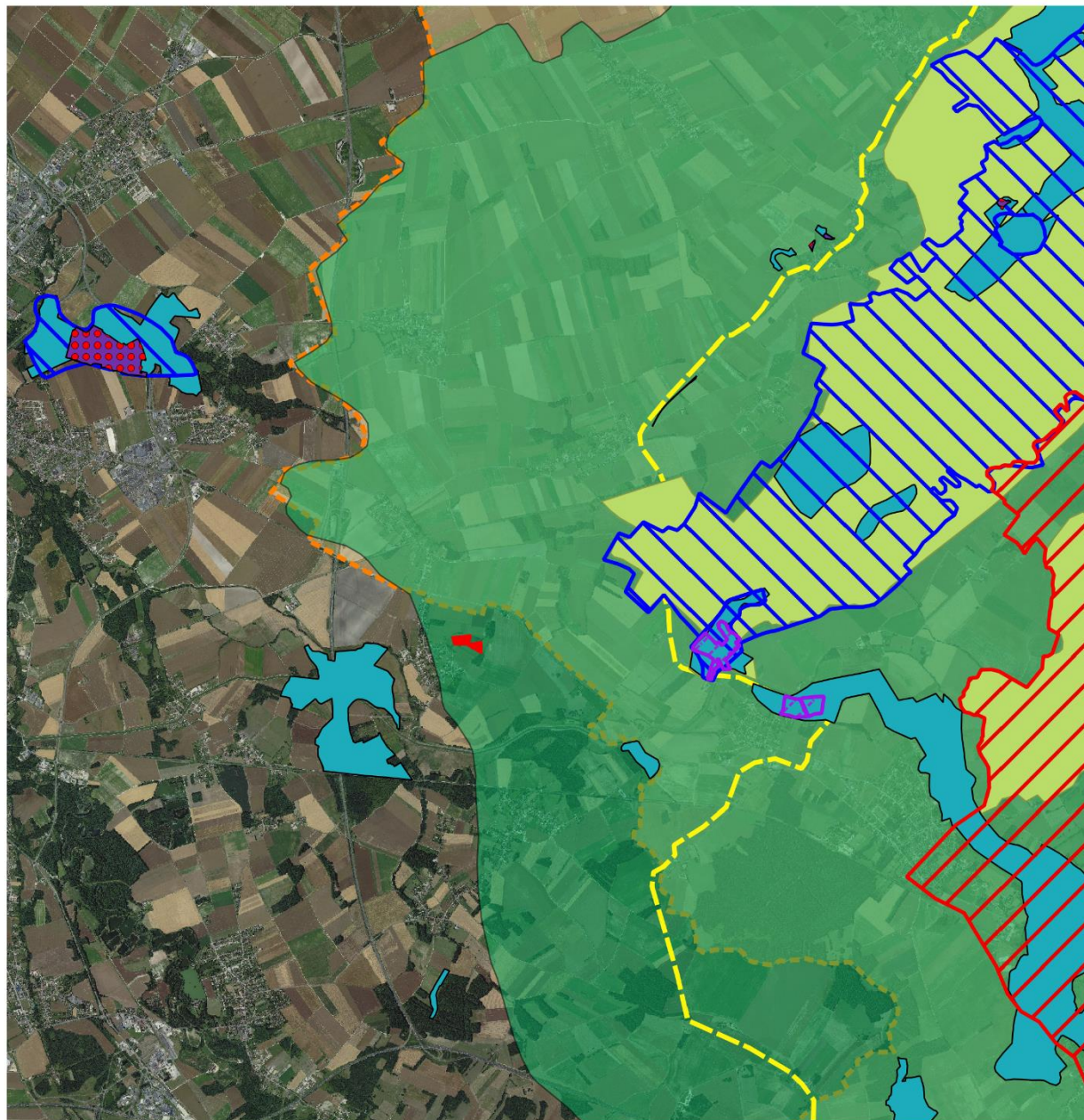


0 1 2 km

Fond de carte : BD Ortho® 5 m, IGN 2016
Réalisation : FDC 10



Fédération départementale
des chasseurs de L'AUBE



Carte 3 : Localisation du site conservatoire dans le maillage des espaces à statuts environnementaux

B. Le diagnostic écologique « faune/flore »

Le diagnostic écologique de la prairie humide comprend l'inventaire de plusieurs taxons (amphibiens, chiroptères, flore, odonates, oiseaux, orthoptères, rhopalocères et reptiles). Néanmoins, seuls les taxons suivants nécessiteront une capture des individus avec relâché direct :

- ✎ Amphibiens
- ✎ Odonates
- ✎ Orthoptères
- ✎ Rhopalocères

Après une recherche bibliographique sur les exigences écologiques des espèces faunistiques protégées et leur aire de répartition, les espèces susceptibles d'être rencontrées sont les suivantes :

Amphibiens

Tableau 2 : Liste des amphibiens possédant un statut national de protection (arrêté du 9/11/2007)

	Nom scientifique/commun	Quantité	Description
Grenouilles brunes			
B1	<i>Rana temporaria</i>	100	Juveniles et Adultes
	Grenouille rousse		Têtards
B2	<i>Rana arvalis</i>	100	Juveniles et Adultes
	Grenouille des champs		Têtards
B3	<i>Rana dalmatina</i>	100	Juveniles et Adultes
	Grenouille agile		Têtards
"Grenouille vertes" <i>Pelophylax</i>sp.			
B4	<i>Pelophylaxridibundus</i>	100	Juveniles et Adultes
	Grenouille rieuse		Têtards
B5	<i>Pelophylaxlessonae</i>	100	Juveniles et Adultes
	Grenouille de Lessona		Têtards
B6	<i>Pelophylaxesculentus</i>	100	Juveniles et Adultes
	Grenouille verte (hybride)		Têtards
Les Crapauds			
B7	<i>Bufo bufo</i>	100	Juveniles et Adultes
	Crapaud commun		Têtards
B8	<i>Alyte obstetricans</i>	100	Juveniles et Adultes
	Crapaud accoucheur		Têtards
B9	<i>Bufo calamita</i>	100	Juveniles et Adultes
	Crapaud calamite		Têtards
Autres Anoures			
B10	<i>Pelodytespunctatus</i>	100	Juveniles et Adultes
	Péloodyte ponctué		Têtards
B11	<i>Bombinavariegata</i>	100	Juveniles et Adultes
	Sonneur à ventre jaune		Têtards
B12	<i>Hylaarborea</i>	100	Juveniles et Adultes
	Rainette verte		Têtards
Les Tritons			
B13	<i>Lissotritonhelveticus</i>	100	Juveniles et Adultes
	Triton palmé		Têtards
B14	<i>Lissotritonvulgaris</i>	100	Juveniles et Adultes
	Triton ponctué		Têtards
B15	<i>Trituruscristatus</i>	100	Juveniles et Adultes
	Triton crêté		Têtards
B16	<i>Ichthyosauraalpestris</i>	100	Juveniles et Adultes
	Triton alpestre		Têtards
Les salamandres			
B17	<i>Salamandrasalamandra</i>	100	Juveniles et Adultes
	Salamandre tachetée		Têtards

Toutes les espèces citées ci-dessus gravitent dans les espaces naturels et communes annexes néanmoins il est très peu probable que l'ensemble de ces espèces soit présentes à l'échelle du site. A l'heure actuelle, seule la présence du complexe des grenouilles vertes (*Pelophylax* sp) est avérée au sein de cette prairie inondable.

Odonates

Tableau 3 : Liste des odonates possédant un statut national de protection (arrêté du 23/04/2007)

Nom scientifique/commun	Quantité	Description
Odonates		
<i>Coenagrion mercuriale</i>	100	Imago/exuvie
Agrion de mercure		
<i>Leucorrhinia caudalis</i>	100	Imago/exuvie
Leucorrhine à large queue		
<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	100	Imago/exuvie
Leucorrhine à gros thorax		
<i>Oxygastracurtisii</i>	100	Imago/exuvie
Cordulie à corps fin		

Excepté la Cordulie à corps fin, les autres espèces citées ci-dessus gravitent dans les espaces naturels et communes à proximité. Néanmoins, il est peu probable que ces espèces soit présentes à l'échelle du site, les habitats naturels caractérisant le site, ne symbolisent pas leur optimum écologique.

Rhopalocères

Tableau 4 : Liste des rhopalocères possédant un statut national de protection (arrêté du 23/04/2007)

Rhopalocères		
<i>Euphydrys aurinia aurinia</i>	100	Imago/exuvie
Damier de la Succise		
<i>Phengaris teleius</i>	100	Imago/exuvie
Azuré de la sanguisorbe		
<i>Euphydrys maturna</i>	100	Imago
Damier du Frêne		
<i>Phengaris alcon</i>	100	Imago/exuvie
Protée		
<i>Lopinga achine</i>	100	Imago/exuvie
Bacchante		
<i>Lycaena dispar</i>	100	Imago/exuvie
Cuivré des marais		
<i>Phengaris arion</i>	100	Imago/exuvie
Azuré du Serpolet		

Parmi les espèces protégées, le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) est présent à l'échelle du site (5 mâles et 3 femelles observées en 2018). Les autres espèces sont présentes dans le département mais pas à proximité immédiate de la prairie.

Orthoptères

Parmi les trois espèces d'orthoptères protégées au niveau national, aucune ne vit dans les habitats humides ou n'est présente en région Grand-Est.

Protocoles d'inventaire

L'ensemble des protocoles décrits ci-dessous se réfère :

- Au Rapport B du Service Patrimoine Naturel (2011)

Gourdain P., Poncet L., Haffner P., Sibley J-P., Olivereau F. et Hesse S., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CARNET B) - Inventaires de la biodiversité remarquable (volet 1. Faune) sur deux régions pilotes : La Lorraine et la région Centre. V.1.0. 213 p.

- Barrioz M. & Miaud C. 2016. Protocoles de suivi des populations d'amphibiens de France, POP Amphibien. Société Herpétologique de France.

- Au protocole de Langlois D. et Gilg O. 2007. Méthode de suivi temporel des milieux ouverts par les Rhopalocères dans les RNF, révision de la proposition de protocole 2002.

✎ Les amphibiens

L'objectif de cet inventaire est d'évaluer quantitativement les populations d'amphibiens (comptage des mâles chanteurs, des pontes...). Ces inventaires ont lieu pendant leur période de reproduction (mars à juillet), durant laquelle ils se regroupent au niveau des milieux aquatiques.

Avant toutes captures, une première visite diurne sera nécessaire pour localiser les indices de présence et donc les sites propices à l'installation des différents dispositifs. Au cours de cette visite nous prospecterons les parties de la prairie où la lame d'eau est suffisante de Février à Juin, le ruisseau temporaire et divers abris pouvant être utilisés par ces espèces (bois, pierres...). On privilégiera les inventaires des adultes plutôt que celui des pontes et des larves. Même si la présence de ces derniers renseigne sur la reproduction effective des amphibiens sur le site.

Fréquence des passages :

3 visites seront effectuées de mars à juillet, de manière à couvrir toutes les espèces précoces ou tardives, et conforter les indices de reproduction (chants, parades nuptiales, pontes, larves ou têtards). La date de la première visite concordant avec la période de détection du Crapaud commun, de la Grenouille agile et G. rousse. La deuxième avec la reproduction des tritons et de la Rainette verte. Celle de la troisième visite, sur la détection des Grenouilles vertes et Sonneur à ventre jaune.

Moyens de récolte des données utilisées :

La reconnaissance des chants (anoues) et la recherche des individus à la lampe torche seront privilégiées. Néanmoins nous utiliserons deux autres méthodologies de capture pour optimiser les inventaires des adultes en raison de l'importante végétation :

Pour le groupe des urodèles nous utiliserons des amphicapt. Ils seront disposés en soirée et récupérés tôt dans la matinée. Une fois l'ensemble des individus récupéré dans l'amphicapt et identifié, ils seront relâchés immédiatement dans leur milieu de prélèvement. Si les individus doivent être manipulés, la personne en charge du recensement portera des gants humidifiés.

Pour les anoues, nous utiliserons des épuisettes. Cette technique est particulièrement intéressante pour identifier les femelles qui ne chantent pas et qui ne sont pas identifiables au chant. De plus, l'épuisette permet également d'identifier les têtards-larves. Selon les recommandations du protocole POPAmphibien (protocoles de suivis des amphibiens de France), le diamètre de la poche de l'épuisette utilisée sera de 30 centimètres.

En raison de l'absence d'inventaires sur d'autres sites, et que la pose des amphicaptis concerne la même pièce d'eau, il n'y aura pas de transmission de germes responsables de la chytridiomycose entre différentes pièces d'eau. Les amphicaptis, dont le couvercle et le seau sont numérotés, seront rincés avant chaque utilisation à partir de l'eau de la pièce d'eau. Une fois arrivé à sa voiture, le technicien ayant effectué le relevé retirera dans un premier temps les résidus de boue sur ses bottes à l'aide d'une brosse puis les désinfectera avec de l'eau de javel. Toutes les précautions seront prises pour que ces produits ne soient pas déversés dans l'environnement. Le matériel (amphicaptis et bottes) sera essuyé puis rangé dans un sac propre.

✎ Les odonates et rhopalocères

Les inventaires seront réalisés au sein des différents micro-habitats propices à leur reproduction, le long du ruisseau présent sur le site et au sein de la prairie humide. Nous précisons que pour définir les micro-habitats, une prospection précise du site sera faite antérieurement. Lors des inventaires, les observateurs rechercheront également les indices de reproduction ou d'autochtonie (accouplement, ponte, larve, exuvie, etc.). Rappelons que certaines espèces d'Anisoptères ont des capacités de dispersion très importantes de l'ordre parfois de 100 km, la seule présence d'un imago sur le site ne permet pas à elle-même, à certifier la reproduction de l'espèce sur le site.

Parmi les espèces référencées en Champagne-Ardenne, quatre espèces d'odonates et sept espèces de rhopalocères sont protégées, selon l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et leur modalité de protection (Tableau 3 ; Tableau 4).

Fréquence des passages :

Nous prévoyons de réaliser 6 passages, répartis entre fin avril et septembre entre 10h30 et 15h30.

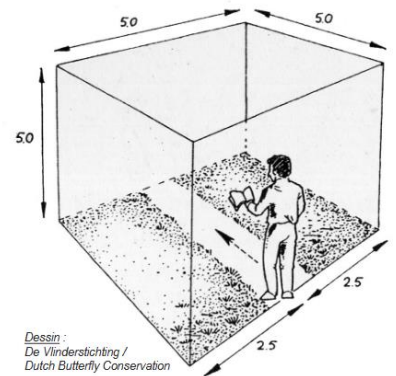
Moyens de récolte des données utilisées :

Pour les inventaires, nous réaliserons des inventaires à vue avec, si besoin, une capture au filet à papillon. La capture au filet sera faite lorsqu'il sera nécessaire d'identifier les cellules alaires ou motifs abdominaux (odonates) ou les dessins/motifs alaires (rhopalocères).

Aucune capture des tandems ou des femelles en train de pondre isolément, ne sera effectuée afin d'éviter tout préjudice aux populations. De même, l'observateur veillera à ne pas perturber les phases d'émergence (aucune capture ou prélèvement). Les imagos seront relâchés à l'endroit attrapé, dès la détermination réalisée.

✎ Suivi du Cuivré des marais

La présence du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), espèce protégée, au sein de la prairie humide nous pousse à réaliser un suivi pour évaluer l'état et la tendance de sa population. Ce suivi aura pour but de s'assurer que les mesures de gestion mises en place sont favorables à la conservation de l'espèce. Pour cela, un protocole de comptage par transect sera mis en place. Ce dernier consistera à parcourir la prairie en lignes parallèles espacées de 20 à 25 m (Beau, 2008 ; Morvan, 2016). L'observateur marquera d'un point GPS, chaque imago observé en vol ou posé dans la végétation, sur 2.5 m de part et d'autre de sa ligne (Langlois et Gilg, 2007).



Pour éviter les biais d'une année sur l'autre, le suivi devra respecter certaines règles :

- ✎ Les transects doivent être parcourus à une vitesse inférieure à 4 km/h.
- ✎ Le parcours doit être réalisé à horaires fixes, l'idéal étant aux heures les plus chaudes lorsque l'activité des papillons est maximale, soit de 10h30 à 17h30
- ✎ Le dénombrement doit être reporté dans les cas suivants :
 - 🦋 Température <15° par beau temps,
 - 🦋 température <18° si le ciel est couvert à 50%
 - 🦋 ciel totalement couvert
 - 🦋 pluie
 - 🦋 vent >30 km/h

Une recherche d'indices de reproduction (œufs et larves) sera réalisée en parallèle. En effet, le Cuivré des marais ayant des capacités de dispersion importante (> 20 km), la présence d'adultes ne signifie pas qu'il y ait reproduction sur le site (Bensettiti & Gaudillat, 2002). Néanmoins en raison de la forte abondance de Rumex sur les parcelles, plantes-hôtes pour les larves, la présence de reproduction est fort probable.

Beau F. 2008. Plan d'action pour la préservation des populations de Cuivré des marais *Lycaena dispar* sur la Communauté de Communes de Cognac. Rapport d'action, 1ère année, 23p.

Bensettiti F. & Gaudillat V. 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom.

Langlois D. et Gilg O. 2007. Méthode de suivi temporel des milieux ouverts par les Rhopalocères dans les RNF, révision de la proposition de protocole 2002.

Morvan G. 2016. Lépidoptères protégés des zones humides de Savoie : 18ème année de suivi (2016). CEN de Savoie. Rapport de stage Master FAGE, université de Lorraine, 52p.

Personnel habilité

Parmi le personnel de la Fédération Départementale des Chasseurs, trois techniciens sont aptes à intervenir en tant qu'observateurs pour ces taxons :

- ✎ Mariane Coquet, technicienne chargée des études et du développement
- ✎ Cédric Bazin, technicien chargé des études et des dossiers « biodiversité
- ✎ Delporte Marion, animatrice Natura 2000 et chargée de mission espaces naturels

Durée de demande de dérogation

En raison du diagnostic écologique à réaliser en 2020 et des différents suivis qui en découleront dont celui concernant le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), la présente demande d'autorisation de capture à des fins scientifiques est demandée pour les **trois prochaines années**, soit de 2020 à 2022.

C. Mesures d'accompagnement pour le maintien de l'espèce dans un état de conservation favorable

Lors de ces inventaires, les quelques captures avec relâchés immédiats n'auront aucun impact défavorable sur l'état de conservation des espèces concernées par l'opération, ne nécessitant pas la mise en place de mesures accompagnatrices.

Mariane COQUET

Chemin de la Queue de la Pelle
10440 LA RIVIERE DE CORPS
Coquet.m@fdc10.org
07 69 67 43 70



Expériences professionnelles

Avril 2017 : Technicienne Chargée d'étude environnement et du développement

Fédération des Chasseurs de l'Aube

Elaboration de dossiers financiers
Etudes techniques de terrain (suivi faune/flore)
Animation en milieux scolaires
Rédaction de rapports de missions
Responsable du Réseau « SAGIR »

2015-2016 : Chargée de missions environnement

Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie

Gestion d'un projet d'état des lieux et d'analyse des points de conflit grande faune sauvage / automobilistes
- Animation de la collaboration avec des acteurs communaux
- Identification des sites et analyse cartographique(Qgis et ArcGis)
- Analyse et synthèse des résultats recueillis
Coordination et participation aux actions de suivi de terrain
Rédaction des rapports de missions et du dossier de synthèse (maîtrise du package office)
Préconisations d'actions et évaluation financières de leur mise en œuvre (contrat corridors)
Etudes techniques de terrain (Tétrasyre, passages à gibier, comptage faunistique, inventaire zone humide)
Animations en milieux scolaires

2015:Chargée de mission état des lieux et analyse des zones de conflits sur les autoroutes– stage M2 [APRR Dijon](#)

Recueil des données sur les collisions faune / véhicules
Collaboration avec des acteurs externes concernés
Analyse statistiques des données des zones d'accidents (R et Siriema)
Identification des zones à risques dans le cadre d'un futur projet d'aménagement du territoire

2014 : Recherche de parasites (Conopidae) chez *Vespa velutina*–stage

[IRBI Tours](#)

2013 : Inventaire de reptiles dans la réserve du Val-Suzon - stage [ONF Dijon](#)

Rédaction de fiches espèces de la réserve

2012 : Inventaire entomologique le long de la Loire -stage

[Laboratoire Eco-EntomologiqueOrléans](#)

Formations

2012-2015: Master 1 &2 Biologie des Organismes et des Populations, Conservation et Biodiversité
[Université de Bourgogne-Dijon](#)

2009-2012 : Licence Biologie Biochimie mention Biologie des Organismes et des Populations
[Université d'Orléans](#)

Compétences diverses

Naturalisme : entomologie, herpétologie, ornithologie
Voyages (Venezuela, Canada, Etats-Unis, Italie, Espagne, Allemagne, Belgique)
Photographie animalière
Utilisation de l'application NaturaList

Marion DELPORTE

Chemin de la Queue de la Pelle
10440 LA RIVIERE DE CORPS
delporte.m@fdcl0.org
07.82.03.06.46

Expériences professionnelles

- 2019** : Chargée des espaces naturels et animatrice Natura 2000 Fédération des chasseurs de l'Aube
Préparation et animation de réunions (COPIL, réunions d'information, comptes-rendus...)
Communication (fiche présentation, infosite, atlas biodiversité, cahiers d'activités pour enfants, kakémonos...)
Prise de contacts avec les élus, recensement de propriétaires...
Suivis naturalistes (flore / habitats, avifaune, chiroptères, rhopalocères, odonates, herpétofaune)
Animations scolaires et grand public (manifestation, sortie nature, course d'orientation, intervention scolaire)
Réseaux d'échanges (RAMSAR, colloque ORB, champs expansion de crues...)
Diagnostic écologique et rédaction de plans de gestion
- 2019** : Chargée de mission environnement – service civique Fédération des chasseurs de l'Aube
2018 Appui rédaction de dossiers (dérogation de captures d'espèces protégées, financements)
Organisation et participation réunion d'acteurs (RAMSAR, réunions d'information, réseau chasseurs...)
Réalisation de suivis naturalistes (avifaune, chiroptères)
Animations scolaires et grand public
- 2018** : Diagnostic écologique du marais "La Noue aux filles" – stage M2 Fédération des chasseurs de l'Aube
Réalisation inventaires botaniques et phytosociologiques ; Cartographie (QGIS 2.16) ; Evaluation de l'état de conservation des milieux ; Hiérarchisation des enjeux et proposition d'action de restauration du marais
Participation aux études techniques de terrain (IKA chevreuil, **comptage Perdrix, assistantat baguage Caille des blés**, suivi chiroptère, inventaire amphibiens ...)
Animations scolaires et grand public
- 2017** : Evaluation de l'habitat de reproduction du Triton crêté (Natura 2000) - stage CEN Nord- Pas-de-Calais
Recueil des données de reproduction sur le terrain ; Mise en place du protocole Habitat Suitability Index (HSI) – cartographie (QGIS 2.14) ; Analyses statistiques des données de reproduction et des variables du HSI (logiciel R)
Analyse de l'efficacité de la gestion mise en place
- 2016** : Inventaire de Biodiversité Communale de Prades-le-Lez, groupe chiroptère Faculté des sciences de Montpellier
- 2016** : Animateur sur la **reconnaissance des oiseaux** et des plantes auprès du public - bénévolat RNN Lilleau des Niges
Aide à la capture et aux prises de mesures morphologiques dans le cadre du **baguage des Goélands et Avocettes**.
- 2016** : Etude préliminaire au renforcement de la trame verte arrageoise - stage Communauté Urbaine d'Arras
- 2015** : Technicien préleveur - stage OTECH Environnement
Prélèvements d'échantillons d'eaux superficielles, souterraines et résiduaire
Relevés piézométriques, jaugeages, mesures de débit - Analyses physico - chimiques : pH, t°, O₂ dissous
- 2014-2015** : Evaluation de la qualité de l'eau d'une zone humide EDEN 62 - Université du Littoral Côte d'Opale
Etudes physico-chimiques et biologiques / identification des pressions anthropiques / proposition de gestion

Formations

- 2018** : Obtention du Master Biologie, Ecologie et Evolution, parcours Ingénierie Ecologique et Gestion de la Biodiversité (IEGB). Université de Montpellier 2
- 2016** : Obtention de la Licence Biologie des Organismes et des Populations. Université de Lille 1

Compétences diverses

Compétences naturalistes (phytologie, herpétologie, ornithologie et odonatologie)
Utilisation logiciel (pack office, Arc Gis, R, Batsound, sonochiro)
Maîtrise du logiciel cartographique QGIS 2.14

THERY Léo

Chemin de la Queue de la Pelle
10440 LA RIVIERE DE CORPS
thery.l@fdc10.org

Expériences professionnelles

- 2019 : Chargé de mission biodiversité/espaces agricoles/sylviculture** Fédération des chasseurs de l'Aube
- Suivi avifaune
 - Programme AGRIFAUNE
 - Equilibres agro-sylvo-cynégétiques
- 2018 : Chargée de mission environnement – service civique** Fédération des chasseurs des Hautes-Pyrénées
- Suivi et gestion des populations de galliformes (Grand tétras, Perdrix grise, Lagopède alpin) de haute-montagne
- Comptage au chant
 - Piégeage au filet et avec nasse (équipement de collier GPS)
 - Suivi génétique des populations de Grand tétras
- 2017 : Inventaire ornithologique - Bénévolat** Zoo African Safari, Midi Pyrénées
- Comptage de l'avifaune sauvage au sein du zoo
- 2016 : Chargé d'étude environnement – stage de fin d'études** Fédération des conservatoires d'Espaces Naturels
- Continuités écologiques Trame Verte et Bleue
- Etude de la prise en compte des zones humides dans les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) des régions du bassin versant de la Loire
- 2015 : Technicien forestier - stage** Office National des Forêts, Alsace
- Inventaire forestier en forêt domaniale
- Prises de données dendrologiques
 - Analyse de placettes permanentes selon le protocole ENGREF
 - Rédaction du bilan mi-période de l'aménagement forestier
- 2014 : Chargé d'étude – stage** SCION - Nouvelle-Zélande
- Projet de recherche : Réduction de méthylbromide, gaz à effet de serre pour le traitement des grumes de *Pinus radiata* pour le marché de l'export

Formations

- 2017 :** Obtention du diplôme d'ingénieurs en agriculture, spécialisation sylviculture. Ecole d'Ingénieurs de Purpan, Toulouse
- 2015 :** Cours universitaire à l'étranger. Foresterie/aménagement du territoire/biodiversité University of Eastern Finland, Joensuu

Compétences diverses

Compétences naturalistes (ornithologie)

Photographie animalière

Utilisation logiciel (pack Office, Arc Gis, Xlstat, suite Adobe)

Maîtrise du logiciel cartographique QGIS 2.18

Maitrise de l'anglais

Notions d'espagnol

Cédric BAZIN

Chemin de la Queue de la Pelle
10440 LA RIVIERE DE CORPS
Bazin.c@fdc10.org
06 85 91 06 21



Expériences professionnelles

Juillet 2000 à Aujourd'hui : Technicien cynégétique à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube.

Missions principales :

- Technicien de secteurs Champagne Crayeuse / Champagne Humide
- animateur des Structures de Gestion Petits et Grands Gibiers
- Référent dossier éolien / études / Biodiversité
- Relations avec autres utilisateurs de la nature : Comité Consultatif de la RNN de la Horre/ Forêt d'Orient/Courteranges

Juin - Aout 1999 : Stage au Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (Aube) - Gestion des bords de route pour la prévention des collisions routières.

Juin - Juillet 1997 : Stage au sein de l'Office National des Forêts - Conversion d'une forêt de pin

Formations

2000 : Obtention du Brevet de Technicien Supérieur en Gestion et Protection de la nature, option Gestion des Espaces Naturels au lycée Saint Laurent (Ardennes).

1998 : Obtention du Baccalauréat en Science Technique de l'Agronomie et de l'Environnement option Aménagements au Lycée Saint Laurent (Ardennes).

1994 : Obtention du Brevet des collèges au collège Pierre Labonde à Mery S/ Seine (Aube).

Compétences diverses

Ornithologue

Bagueur Bécasse des Bois

Bagueur Caille des blés

Informatique : Excel, Word, SIG

Langues: Allemand (notion)